

Preuve et attestation de développement professionnel

## Sexto 2 - Architecte



### Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Jason Irven

<https://www.cadre21.org/membres/3bbd17d460d12df2316d386c>

Date d'obtention : 2024-03-15 17:19:34

## Preuve et attestation de développement professionnel

### Sexto 2 - Architecte

**Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?**

The Sexto method is one of support and reassurance in which the victims does not feel threatened nor judged. Facts are collected in effort to determine if an incident stems from an impulsive or malicious act. Only then can an analysis take place and reveal whether a criminal offence has been committed or not.

**Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?**

Each scenario began with good intent yet had the potential to becoming an act of crime.

**Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?**

Step 1. Trust and confidence is essential in order for a victim to come forward and share information. Staff's reputation and skill is very delicate in this case and must be maintained in order to have Step 1 take place.